

Compte rendu de la session de printemps 2022

Madame, Monsieur,

Le Parlement a mis sous toit la modification de la Loi sur le génie génétique durant la session de printemps. Les deux chambres ont traité le sujet pour la deuxième fois et sont parvenues à un accord sur une réglementation d'exception pour le régime d'homologation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sans matériel génétique étranger à l'espèce. Il s'agit d'une avancée modeste, mais importante, pour la place scientifique suisse. Le Conseil national a par ailleurs donné suite à une motion sur la revalorisation des diplômes de la formation professionnelle supérieure. Enfin, le Parlement a traité diverses interventions relevant du Domaine FRI, notamment en ce qui concerne les relations entre la Suisse et l'UE.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Loi sur le génie génétique: accord sur une réglementation d'exception séparée pour l'autorisation de nouvelles méthodes de sélection

Lors de la session de printemps, les deux Chambres fédérales ont à nouveau traité la modification de la Loi sur le génie génétique (**21.049**). Le Parlement s'est mis d'accord sur une réglementation d'exception pour l'autorisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sans matériel génétique étranger à l'espèce. Le Conseil des Etats a approuvé le compromis du Conseil national, qui vise à réglementer dans un acte législatif séparé les nouveaux procédés de sélection génétique modifiant de manière ciblée l'ADN existant des organismes. Le Conseil fédéral doit présenter au Parlement un projet de régime d'homologation au plus tard à la mi-2024.

Dans le cadre de la modification de la Loi sur le génie génétique, les deux Chambres ont décidé, lors de la session d'hiver 2021, de prolonger le moratoire sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture de quatre années

supplémentaires, soit jusqu'en 2025. Seule la culture à des fins de recherche est exclue de cette mesure.

➤ **Protocole du Conseil national du 2 mars 2022**

➤ **Protocole du Conseil des Etats du 8 mars 2022**

Le Conseil national veut revaloriser la formation professionnelle supérieure

Lors de la deuxième semaine de session, le Conseil national a adopté la motion «Equivalence des titres pour la formation professionnelle supérieure» (**20.3050**) par 129 voix contre 54 et 7 abstentions. Selon la motion, les diplômes de la formation professionnelle supérieure doivent être revalorisés en établissant l'équivalence des titres avec d'autres désignations en Suisse et à l'étranger. Comme en Allemagne par exemple, les titres "Bachelor Professional" et "Master Professional" doivent être introduits en Suisse pour les diplômes de formation professionnelle. Le Conseil fédéral recommande de rejeter la motion, car il souhaite attendre les résultats de l'état des lieux du système des écoles supérieures auquel le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation procède actuellement. En principe, le Conseil fédéral estime que l'introduction de telles désignations risque de mélanger les structures de titres de la formation professionnelle et des hautes écoles et de favoriser ainsi l'académisation de la formation professionnelle supérieure. Le Conseil des Etats se penchera sur cette question.

➤ **Protocole du Conseil national du 8 mars 2022**

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

➤ ... adopté au Conseil des Etats la motion «Pas de programme Copernicus sans la Suisse» (**18.4131**) en tant que deuxième conseil. En janvier 2022, le Conseil fédéral a décidé de participer au programme d'observation de la Terre de l'UE pour la période en cours (2021-2027). Il s'est donc également prononcé en faveur de l'adoption de la motion lors du débat au Conseil.

➤ ... rejeté au Conseil des Etats, la motion «Création d'un programme national de recherche sur la maladie d'Alzheimer» (**18.3835**) par 25 voix contre 14 et 2 abstentions, contrairement au Conseil national. L'objet est donc liquidé.

- ... rejeté au Conseil national, la motion «Non à un accord Horizon Europe qui serait soumis à la clause guillotine voulue par l'UE» (**20.3055**) par 141 voix contre 51. La motion est donc liquidée.
- ... accepté au Conseil national l'initiative parlementaire «Loi fédérale sur la poursuite et la facilitation des relations entre la Confédération suisse et l'Union européenne» (**21.480**) par 127 voix contre 58 et 7 abstentions. La Commission de politique extérieure du Conseil national, à l'origine de l'intervention, souhaite régler dans une loi fédérale les paramètres du dialogue entre la Suisse et l'UE ainsi que l'implication du Parlement et des cantons. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer sur cet objet.
- ... adopté, au Conseil national, le postulat «Intégrer la Suisse au marché intérieur européen via l'adhésion à l'EEE» (**21.3678**) par 112 voix contre 69 et 6 abstentions. Le Conseil fédéral doit examiner dans un rapport l'option d'une adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE).
- ... adopté, au Conseil des Etats, la motion «Lancer des projets numériques phares d'intérêt public pour faire avancer la Suisse» (**21.4377**). Le Conseil fédéral doit élaborer une base juridique permettant de soutenir des projets numériques phares d'intérêt public par un financement de départ. La prochaine étape sera la décision du Conseil national.
- ... adopté au Conseil national, la motion «Promouvoir et ne pas entraver la recherche et les essais cliniques sur les dispositifs médicaux non commerciaux. Il est urgent d'adapter les émoluments et les exigences» (**21.4346**). La motion demande au Conseil fédéral d'adapter la législation d'exécution de la loi sur les produits thérapeutiques de manière à pouvoir encourager la recherche clinique non commerciale. L'objet passe maintenant au Conseil des Etats.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ **Lancer des projets numériques phares d'intérêt public pour faire avancer la Suisse**

Motion (21.4377) du conseiller national Benedikt Würth (Le Centre).

Déposée le 2 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 16 février 2022.



Pour une coordination de l'encouragement à l'innovation

Postulat (21.4391) de la conseillère nationale Valentine Python (Les Verts).

Déposé le 8 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 16 février 2022.



Horizon Europe. Quels impacts?

Interpellation (21.4440) du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR).

Déposée le 15 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 février 2022.



Comment institutionnaliser efficacement la recherche, le développement et l'innovation dans le sport?

Postulat (21.4509) du conseiller national Marcel Dobler (PLR).

Déposée le 16 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 16 février 2022.



Quelles mesures pour promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la recherche?

Postulat (21.4621) de la conseillère nationale Florence Brenzikofer (PES).

Déposée le 17 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 23 février 2022.



Modification ciblée du génome. Ne faudrait-il pas s'en remettre à la science?

Interpellation (21.4623) du conseiller national Martin Bäumle (PVL).

Déposée le 17 décembre 2021.

Le Conseil fédéral a répondu le 16 février 2022.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Initiative "Stick to science" et propos professoraux fribourgeois.

Interpellation (22.3036) du conseiller national Pierre-André Page (UDC).

Déposée le 1^{er} mars 2022.

 **Financement de la recherche et de l'innovation. Augmentation des coûts.**

Interpellation (22.3106) de la conseillère nationale Sandra Locher Benguerel (PS).

Déposée le 10 mars 2022.

 **Les données. Uniformisation et amélioration de l'accès.**

Interpellation (22.3108) de la conseillère nationale Samira Marti (PS).

Déposée le 10 mars 2022.

 **Renforcer la compétence 3R des commissions cantonales pour l'expérimentation animale.**

Motion (22.3300) de la conseillère nationale Meret Schneider (PES).

Déposée le 17 mars 2022.

 **Abandon des expériences contraignantes sur des primates.**

Motion (22.3300) de la conseillère nationale Meret Schneider (PES).

Déposée le 17 mars 2022.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

21 mars 2022
